1er novembre 2005 **05.375**

Question du groupe UDC

Economiser sans baisse de prestations

Au vu de la situation catastrophique des comptes de l'Etat, ne pourrait-on pas parfois économiser de l'argent très facilement sans aucune baisse de prestations?

En effet, l'Etat a planifié le 2e tour pour l'élection complémentaire au Conseil des Etats le dimanche 20 novembre 2005, une semaine avant les votations fédérales du dimanche 27 novembre 2005.

De ce fait, l'Etat paie à deux reprises (article 10 de la loi sur les droits politiques (LDP), al. 2, 3 et 5):

1. Les frais d'envois aux électeurs, soit environ:
   127.673 électeurs à 0.85 cts = Fr. 108.522.05
2. Les frais de retour payés par le destinataire, soit environ (35,95% pour le 30.10.2005):
   45.897 à 0.95 cts (0.85 cts + 0.10 cts de taxe) = Fr. 43.602.15
3. Les frais directs et indirects liés aux personnes chargées de faire le travail de dépouillement et autres.

En outre, les communes ont également certains frais à double (art.10, al.1, LDP).

L'ensemble des frais de ports s'élève à environ 152.124 fr.20 (moins les quelques personnes qui n'ont pas voté par correspondance et certains rabais de quantité éventuels), auquel il faut ajouter tous les autres frais. Par conséquent, les frais réels totaux supplémentaires doivent se monter à plus de 200.000 francs

Pourquoi n'a-t-on pas regroupé ces deux scrutins le 27 novembre 2005 afin de faire des économies faciles et éviter aux personnes de devoir voter deux fois dans un laps de temps si court?

Signataire: J.-Ch. Legrix.